PROCEDURE TECHNIQUE « DT ULYSSE »

1^{ère} étape : Ouverture du dossier :

- <u>Compléter la fiche de renseignements</u> pour les agents en Service Partagé (SP) ou pour les agents Titulaires de Zones de Remplacement (TZR).
- En cas de <u>première connexion</u> à l'application DT (Déplacement Temporaire) Ulysse, <u>vérifier</u> les éléments de la <u>fiche profil</u>, le cas échéant <u>créer le véhicule</u> (voir page 5).
- <u>Créer l'Ordre de Mission Permanent</u> (OMP) pour l'année scolaire (voir pages 6-9).
 (personnel itinérant et en service partagé)

<u>2ème étape : Déclaration des frais de déplacements :</u>

- **×** <u>Compléter un Ordre de Mission</u> par mois (voir pages 6-16)
- **×** <u>Transmettre l'Ordre de Mission à son valideur hiérarchique</u> (voir page 17)

<u>3ème étape : Demande de remboursement des frais de déplacements :</u>

- * <u>Créer l'Etat de Frais associé à l'Ordre de Mission validé</u> (voir pages 18 -20).
- * <u>Transmettre l'Etat de Frais à son valideur hiérarchique</u> (voir page 21-22).

MEMO SAISIE via l'application DT Ulysse :

Adresse de connexion :

https://be1d.ac-dijon.fr/arena

Connexion à DT Ulysse :





1- Cliquez sur Gestion des personnels

<u>2- Sélectionnez</u> « Gestion des frais des déplacements temporaires (DT) » et <u>cliquez</u> sur Accès.

Ecran d'accueil :

K 📩 Menu 🛡	Menu général 🛛 Aide 💌 Nº Doc <mark>EEM6D 🚱</mark>		0	
2	- M.E.N. : Académie de Dijon			Libe Rdy
Messages	Crdres de Mission en cours de traitement	Sélectionner ·	+ Créer 🧃	🖪 Repo
🎦 Message C.N.I.L.	N° Date Début Objet		Montant	Ni
	🔺 E7TPF 04/07/2011 Transfert des archives et déchets restant après d	démén	15.25	€ ©
	🔺 E6Z7U 29/06/2011 Déménagement du service vers les nouveaux loca	aux sit	15.25	€ 0
			1E OF	e 0
	E626P 28/06/2011 Demenagement du service vers les nouveaux loca		15.25	و چ Résul
	E626P 28/06/2011 Demenagement du service vers les nouveaux loca E626P 28/06/2011 Demenagement du service vers les nouveaux loca	Gélectionner	13.23 + Créer d	Résul
	E626P 28/06/2011 Demenagement du service vers les nouveaux loca E626P 28/06/2011 Demenagement du service vers les nouveaux loca Etats de frais en cours de traitement Q S N° Date Début Objet	Gélectionner	+ Créer d Montant	Résult Résult
	E626P 28/06/2011 Demenagement du service vers les nouveaux loca Etats de frais en cours de traitement Q S N° Date Début Objet E7TPF01 04/07/2011 Transfert des archives et déchets restant après de	Gélectionner ·	+ Créer ∉ Montant 15.25€	Résult Repo
	 E626P 28/06/2011 Demenagement du service vers les nouveaux loca Etats de frais en cours de traitement R° Date Début Objet E7TPF01 04/07/2011 Transfert des archives et déchets restant après o E626P01 28/06/2011 Déménagement du service vers les nouveaux loca 	Gélectionner · démé aux :	+ Créer d Montant 15.25 € 15.25 €	Résul Repo Niv
	 E626P 28/06/2011 Demenagement du service vers les nouveaux loca Etats de frais en cours de traitement S Nº Date Début Objet E7TPF01 04/07/2011 Transfert des archives et déchets restant après d E626P01 28/06/2011 Déménagement du service vers les nouveaux loca E627U01 29/06/2011 Déménagement du service vers les nouveaux loca 	Gélectionner démé aux :	+ Créer ∉ Montant 15.25 € 15.25 € 15.25 €	Résu Rep
	 E626P 28/06/2011 Demenagement du service vers les nouveaux loca Etats de frais en cours de traitement R° Date Début Objet E7TPF01 04/07/2011 Transfert des archives et déchets restant après c E626P01 28/06/2011 Déménagement du service vers les nouveaux loca E627U01 29/06/2011 Déménagement du service vers les nouveaux loca 	Gélectionner · démé aux :	+ Créer d Montant 15.25 € 15.25 € 15.25 €	Résul Rep

Lors de la 1^{ère} connexion à DT Ulysse, il est important de vérifier sa fiche profil. Menu \rightarrow Fiche profil.

MENU → FICHE PROFIL → Onglet Voitures

Nº d'immatriculati Marque	Modèle	
SNCF SNCF	SNCF	1000
🖗 Voitures personnelles		60
Nº d'immatriculation 2- Marque 2- Modèle 2 -		Date de fin d'utilisation
Puissance fiscale (CV) Barème		
Assureur		
Date début Police		
		3- Confirmer X Annuler

L'onglet « Voitures » permet aux personnels qui ont une mission de service partagé ou une mission de TZR et <u>ne pouvant pas</u> prendre de moyens de transport en commun de (2) saisir leur véhicule. Il faut remplir les éléments demandés concernant le véhicule et l'assurance. Il faut ensuite créer un Ordre de Mission Permanent cf page 8.

<u>*Remarque :*</u> La date de fin d'utilisation est à remplir uniquement en cas de cession du véhicule.

En cas de <u>changement de véhicule</u>, il faut inscrire une date de fin d'utilisation sur l'ancien véhicule et crée le nouveau véhicule. Dans ce cas, il faut transmettre la nouvelle carte grise et attestation d'assurance au bureau DIBAP1.

MENU GENERAL → Ordres de mission en cours de traitement → Créer

Nº			r 🕂 Créer 🔟	Reporting
1.17	Date Début	Objet	Montant	Niveau
🚨 E7TPF	04/07/2011	Transfert des archives et déchets restant après démén	15.25€	000
🚨 E6Z7U	29/06/2011	Déménagement du service vers les nouveaux locaux sit	15.25€	000
🔒 E6Z6P	28/06/2011	Déménagement du service vers les nouveaux locaux sit	15.25€	000
y Etats de frais	en cours de tr	aitement Q Sélectionne	R r + Créer 📶	tésultat : Reportin
• Etats de frais	en cours de tra	aitement Q Sélectionne	R r + Créer 📶 Montant	tésultat : Reportin Niveau
Etats de frais	en cours de tra Date Début 04/07/2011	aitement Q Sélectionne Objet Transfert des archives et déchets restant après démé	R r + Créer d Montant 15.25€	esultat : Reportin Niveau
Etats de frais N° E7TPF01 E626P01	en cours de tra Date Début 04/07/2011 28/06/2011	aitement Q Sélectionne Objet Transfert des archives et déchets restant après démé Déménagement du service vers les nouveaux locaux :	R r + Créer Montant 15.25€ 15.25€	tésultat : Reportinç Niveau
	E71PF E6Z7U E6Z6P	E/TPF 04/07/2011 E6Z7U 29/06/2011 E6Z6P 28/06/2011	 E/TPF 04/07/2011 (Fransfert des archives et dechets restant après demen E6Z7U 29/06/2011 Déménagement du service vers les nouveaux locaux sit E6Z6P 28/06/2011 Déménagement du service vers les nouveaux locaux sit 	 E/TPF 04/07/2011 Transfert des archives et dechets restant après demen 15.25 € E6Z7U 29/06/2011 Déménagement du service vers les nouveaux locaux sil 15.25 € E6Z6P 28/06/2011 Déménagement du service vers les nouveaux locaux sil 15.25 €

MENU GENERAL → Ordres de mission en cours de traitement → Créer → Création classique d'un Ordre de Mission



Création d'un nouvel OM -

PRESTATION PRINCIPALE Image:
CRÉATION D'UN NOUVEL ORDRE DE MISSION
 Document vierge Déplacement sans autorisation d'utilisation du véhicule personnel OM Permanent Autorisation d'utilisation du véhicule personnel (1^{ére} étape : saisir le véhicule dans la fiche profil)
Initialisation à partir d'un ordre de mission Déplacement similaire à un déplacement déjà saisi (évite la saisie de certaines zones)
Initialisation d'un OM Ponctuel à partir d'un OM Permanent
× Annuler

MENU GENERAL → Ordres de mission en cours de traitement → Créer → Création classique d'un Ordre de Mission → OM Permanent

Type de mission	OM Permanent	2- Date de debut	01/09/2012	
1-	Carnot à DIJON	Commentaire	31/00/2013	
	Collège Monge à BEAUNE	Le numéro d'immatriculation de votre véhicule doit apparaître		
3- Véhicule autorisé	SNCF - SNCF - SNCF (1000 C	Nombre de kilomètres autorisés		
Nombre de kilomètres déclarés	Ũ			
Date de création		Dernière modification		
				5
				5

MENU GENERAL → Ordres de mission en cours de traitement → Créer → Création classique d'un Ordre de Mission → OM Permanent

1- Inscrire l'objet de la mission

Exemple : Mission TZR, Etablissement rattachement : Lycée (nom) à (lieu), Etablissement d'affectation : Collège nom) à (lieu).

- 2- Inscrire les dates de la période demandée (année scolaire, ...).
- 3- Sélectionner le véhicule
- 4- Imprimer le document, joindre la copie de la carte grise et de l'attestation d'assurance à transmettre au bureau DIBAP1 accompagné de la fiche de renseignements
- 5- Transmettre l'Ordre de Mission Permanent pour validation à son valideur hiérarchique de niveau 1 (Chef d'établissement principal pour les services partagés ou de rattachement pour les TZR).

MENU GENERAL → Ordres de mission en cours de traitement → Créer → Création classique d'un Ordre de Mission → Initialisation d'un OM Ponctuel à partir d'un OM permanent → Onglet Général

Général Prestations	Etapes Frais prévisio	nnels Demande d'avance	Indemnités kilométriques	Factures
Destination principale 1 Type de mission <u>OM en Mé</u> Objet de la mission	tropole 2 v	4 { Date de début 01/09/20 Date de fi 31/08/20 Nombre de jours 366j Commentaire		
Enveloppe budgétaire Centre de coûts CHORUS Domaine fonctionnel 0214-02 (CHORUS	CODE 0214-02)	5 { Axe analytique 1 Axe ministériel 1 Axe ministériel 2	् ् ् ् ् ्	
Lieu de départ Agence de voyage Date de validation 05/01/201	2	6 →Lieu de retour Indemnités de mission 🔽	a 🗢	
Date de créatior		Dernière modification		

MENU GENERAL → Ordres de mission en cours de traitement → Créer → Création classique d'un Ordre de Mission → Initialisation d'un OM Ponctuel à partir d'un OM permanent → Onglet Général

L'OM comprend un certain nombre d'informations repris à partir de l'OM permanent (dates et objet de la mission).

1 - La destination principale peut être :

- ✓ Soit la destination (lieu de la mission),
- ✓ Soit la période (en cas de saisie de plusieurs déplacements dans le même OM).

Il est recommandé de spécifer la période dans tous les cas (ex : septembre 2014) ce qui permet au gestionnaire de repérer plus facilement l'ordre de mission au moment de la validation pour tous les personnels itinérants.

<u>2 - Le type de mission</u> à renseigner pour les déplacements des **personnels en service partagé** et **TZR** est: « **Personnels itinérants** ». Il permet d'affiner l'écran de saisie.

Le type de mission « Service partagé » ne permet pas l'application de la réglementation du 03 août 2010 (Ne comprend pas la possibilité de déclarer des repas). Ainsi, les personnels en service partagé/TZR doivent déclarer leurs frais en choisissant le type de mission « **Personnel itinérant** ».

<u>3 - L'objet de la mission peut être modifié</u>. Il est conseillé de préciser les dates ou la période du déplacement dans l'objet de la mission afin d'avoir une meilleure lisibilité dans les restitutions (ex : mission TZR Etablissement de rattachement Collège (nom) à (lieu), Etablissement principal Lycée (nom) à (lieu), OM <u>Septembre 2013</u>.

<u>4 - Les dates sont à modifier</u> et à adapter au déplacement saisi dans l'OM.

<u>5 - L'enveloppe budgétaire et le centre de coût chorus</u> sont renseignés par défaut dans la fiche profil lors de l'ouverture du dossier (par le service gestionnaire). Ces informations ne sont donc pas à modifier.

L'axe analytique 1 est à renseigner uniquement pour les convocations à l'initiative de la centrale. Les <u>axes ministériels 1 et 2</u> ne sont pas à renseigner.

6 - Le lieu de départ / le lieu de retour peut être :

- ✓ Soit la résidence administrative (code : ADM)
- ✓ Soit la résidence familiale (code : FAM)

Une fois l'onglet général rempli, il faut compléter l'onglet « Frais prévisionnels ».

MENU GENERAL → Ordres de mission en cours de traitement → Créer → Création classique d'un Ordre de Mission → Initialisation d'un OM Ponctuel à partir d'un OM permanent → Onglet Frais prévisionnels

Cet onglet permet de déclarer des repas, du péage ou des transports effectués en train, métro, bus...



MENU GENERAL → Ordres de mission en cours de traitement → Créer → Création classique d'un Ordre de Mission → Initialisation d'un OM Ponctuel à partir d'un OM permanent → Onglet Frais prévisionnels

1- Cliquez sur l'icône concerné (parking, péage, repas, transport en commun)

2- Déclarez le(s) nombre(s) pour les repas ou la somme pour le transport en commun

Pour les repas, l'agent peut choisir entre « Repas personnels itinérant » ou « Déjeuner restaurant administratif ». Le type de repas

pour les agents en service partagé, ou Titulaire de Zone de Remplacement (TZR) est « Déjeuner restaurant administratif ».

L'agent doit mentionner les horaires de la mission concernée par le déplacement occasionnant un frais de repas.

3- Fermer la fenêtre

Une fois le nombre indiqué, ou la somme, l'agent ferme la fenêtre qui s'est ouverte et le montant se reporte automatiquement dans l'onglet frais prévisionnel.

OMETE9F Q C	de Beussae	RT EVE-MARIE	(50A0F6AB9E73615)				Statut 1 - Coût total	En cours de création de la mission 7.63 €
😑 Général	Frais prév	visionnels	Indemnités kilométriques	Factures	Historique			
+ Créer								
P	💌 ₋ 🛒							_
No No	Date	Type de frais		Commentaire		Qté	Montant TTC	Montant
001 0	1/09/2011	DRB Déjeuner	restaurant administratif per	mission de 08H00	à 16H30	1	7.63€	7.63€
				Total des frais pr	évisionnels (1)			7.63€
Enregist	trer 🔋	🚦 Imprimer				G	00	• •

Une fois les frais prévisionnels déclarés, l'agent doit déclarer les trajets effectués.

MENU GENERAL → Ordres de mission en cours de traitement → Créer → Création classique d'un Ordre de Mission → Initialisation d'un OM Ponctuel à partir d'un OM permanent → Onglet Indemnité kilométriques

OMETE9F 🔍 (Objet	de E	80 20			S Col	tatut 1 - En cours de créatio it total de la mission 22.51
🗢 Général	Frais prévisionr	els Indemnités kilométrio	ques Facture	es Histori	que	
+ Ajouter un ik	<m< th=""><th></th><th></th><th></th><th></th><th></th></m<>					
ndemnité N° 1	(78 Kilomètres -	14.88 EUR)				[
Voiture		Barème kilométrique	1.2			
SNCF - SNCF-	SNCF (1000 CV)	Barème SNCF 2ème class	se 💙			
Cliquez ici pou	ur se rendre sur					
MAPPY						
Commentaire						
A CONTRACTOR OF A CONTRACTOR OFICIAL OFICIA CONTRACTOR OFICIAL OFICIAL OFICIAL OFICIAL OFICIAL						
■ N°	Date	Trajet	Km remboursé	Nb de trajets	Commentaire	
10	01/09/2011	Dijon Beaune	39	2	mission de 08H00 à 16H30	
	200	7909	2006	1999	2012	
(
3 Enregist	trer 📄 📻 Im	primer				00

Pour déclarer les trajets, l'agent doit cliquer sur l'onglet « indemnités kilométriques », puis sur Ajouter un Ikm.

1- Sélectionnez la voiture et le barème kilométrique (SNCF 2^{ème} classe ou IK standard)

<u>2- Déclarez l'ensemble de ses trajets en étant le plus précis possible.</u> En cas de trajet similaires répétés (exemple pour les agents en service partagés TZR), l'agent doit saisir sur chaque ligne les déplacements (ville de départ et ville d'arrivée).

<u>Remarque :</u> 1 trajet = 1 aller - 2 trajets = 1 aller et 1 retour

La case commentaire permet de préciser les déplacements effectués hors de l'emploi du temps (ex : conseil de classe).

<u>3- Enregistrez la saisie à chaque ligne</u> (d'autres lignes vont apparaître au fur et à mesure de la saisie).

A titre d'information, la distance retenue correspond à la distance calculée avec MAPPY Itinéraire le plus court.

	me	ррч							J'en p	rofi
çQ	Plan	S	ltinéraire	<u> </u> м	étéo	s e	Trafic	;	<u>See</u>	н о
() -	Dijon, 21 Beaune,	000, Bourgo 21200, Bou	ogne, Frar rgogne, F	nce rance			•	Ajouter	une étape	2
Rec	Véhicule Piéton Vélo Transports en commun (hercher le lo	Options d C Le plus C Le plus Nouvea Ing de l'itinérair	e calcul rapide E court 2 e: x	Eviter les péages Afficher en miles alculez votre itinéra Ex. hôtels, parking	Véhicule Carburant Indemnités I aire avec les c	Voiture de ta Sans plomb 9 kilométriques conditions de t	ille moy 38 🔽 rafic en Allez I	enne 1.577 0 temps re	<pre></pre>	
-@- • Imi	Dijon a	à Beaur	ne ^{royer}							
Date Duré Dista	ésumé de ssant par N74 : Auj e (1) : Oh4 ance : 39	l'itinéraire ¢ iourd'hui à 08h: 47 km	59	NOUVEAU Calculer cet itiné les conditions de temps réel. Voir l'itinéraire	raire avec e trafic en					

La saisie de l'Ordre de Mission est à présent terminée.

Général Prestatio	ons Etapes Frais prév	isionnels Demande d'avance	Indemnités kilométriques	Factures	
Destination principale	PARIS (FRANCE)	Date de début 22/03/2	012 🔲 09:00 🕑		~
Type de mission	OM en Métropole 🖌	Date de fin 22/03/2	012 3 17:00 3		
Objet de la mission	mission réunion DT Ulysse 22 03 2012 personnels rectorat	Nombre de jours <mark>1j</mark> Commentaire			
Enveloppe budgétaire	0214RECT-REUNIONACADEN	Axe analytique 1	Q.		
Centre de coûts CHORUS	RECMISS021 (MISSIONS ITII 🔍	Axe ministériel 1	9		
Domaine fonctionnel CHORUS	0214-02 (CODE 0214-02)	Axe ministériel 2	Q		
Lieu de départ	ADM (RÉSIDENCE ADMINISTI	Lieu de retour ADM (RE	ÉSIDENCE ADMINISTI		
Agence de voyage	Q	Indemnités de mission 🔽			
Date de validation	18/03/2012				
Date de création		Dernière modification			
			-1		

Statut du document N° F5NWX	
Le statut du document 1 - En cours de création	
Vous avez demandé à passer au statut 2 - En attente de validation hiérarchique	
Commentaire	
Destinataire 2 🔍	
Prévenir le destinataire par un e-mail	
🔘 Ne pas prévenir le destinataire	
3 Confirmer le changement de statut	X Annuler

- Une fois l'ensemble de la saisie de l'OM réalisé, il faut le faire avancer en le transmettant à son valideur hiérarchique de niveau 1 (VH1) . Il suffit de <u>cliquer sur la flèche verte</u> (1), de <u>compléter le nom du destinataire</u> (Chef d'établissement principal pour les services partagés ou de rattachement pour les TZR). (2) et de <u>confirmer le changement de statut</u> (3).

La saisie de l'OM est terminée. Votre OM va être validé par votre Valideur Hiérarchique de niveau 1 (VH1) puis par le Service Gestionnaire (Service DIBAP).

Une fois votre OM validé (une notification de DT-Ulysse vous est transmise sur votre boîte de messagerie académique), à votre retour de mission, il faudra **créer et faire avancer l'état de frais** afin de demander le remboursement de votre (vos) frais de déplacement(s).

MENU → Etats de frais en cours de traitement → Créer

🔨 🏦 Menu 🛛	Menu général	Aide 🖸 Nº Doc EEM6D	60	0
2	- M.E.N. ; Académie) de Dijon		Libert - Égain Réroutions
P Messages	📦 Ordres de Missio	n en cours de traitement	🝳 Sélectionner 🔸	Créer 📶 Reportin
🎦 Message C.N.I.L.	N° D	ate Début Objet		Montant Nivea
	🙆 E7TPF O	4/07/2011 Transfert des archives et déche	ts restant après démén	15.25€ 000
	🔔 E6Z7U 2'	9/06/2011 Déménagement du service vers	les nouveaux locaux sit	15.25€ 000
	🐴 E6Z6P 2'	3/06/2011 Déménagement du service vers	les nouveaux locaux sit	15.25€ 000
		cours de traitement	v selectionner +	Creer Reportin
	Nº D	are peptir Opler	[M]	CARD DANK DULLO DUL
	E7TPF01 0-	4/07/2011 Transfert des archives et déche	ts restant après démé	ontant Niveau 15.25€ 000
	E7TPF01 0 E6Z6P01 22	4/07/2011 Transfert des archives et déche 3/06/2011 Déménagement du service vers	ts restant après démé les nouveaux locaux :	15.25 € 0001 15.25 € 0001
	E7TPF01 0 E6Z6P01 2 E6Z7U01 2	4/07/2011 Transfert des archives et déche 3/06/2011 Déménagement du service vers 3/06/2011 Déménagement du service vers	ts restant après démé les nouveaux locaux : les nouveaux locaux :	ontant Niveau 15.25 € ● 15.25 € ● 15.25 € ● 15.25 € ●
	E7TPF01 0 E6Z6P01 2 E6Z7U01 2	4/07/2011 Transfert des archives et déche 3/06/2011 Déménagement du service vers 9/06/2011 Déménagement du service vers	ts restant après démé les nouveaux locaux : les nouveaux locaux :	ontant Niveau 15.25€ 999 15.25€ 9991 15.25€ 9990
	E7TPF01 0 E6Z6P01 2 E6Z7U01 2	4/07/2011 Transfert des archives et déche 3/06/2011 Déménagement du service vers 3/06/2011 Déménagement du service vers	ts restant après démé les nouveaux locaux : les nouveaux locaux :	ontant Niveau 15.25€ 000 15.25€ 000 15.25€ 000
	E7TPF01 0 E6Z6P01 2 E6Z7U01 2	4/07/2011 Transfert des archives et déche 3/06/2011 Déménagement du service vers 9/06/2011 Déménagement du service vers	ts restant après démé les nouveaux locaux : les nouveaux locaux :	ontant Niveau 15.25€ 000 15.25€ 000 15.25€ 000

1

MENU → Etats de frais en cours de traitement → Créer → Initialisation à partir d'un Ordre de Mission

DT Ulysse propose d'initialiser l'état de frais à partir d'un ordre de mission.

Création d'un nouvel état de frais -	(7D5E4528E46B13D)	×			
🔘 Initialisation à partir d'un Ordre de Mission					
Création d'un nouvel état de frais -	(7D5E4528E46B13D)	×			
Initialisation à partir d'un Ordre de Mission					

		N°	Date Début	Objet	Destination principale	Niveau	Statut	Date Val.
ſ	<u> </u>	ESK5T	07/11/2011	MISSION TZR nov 2011 trajet 2	nov 2011	000	V	21/12/2011
l	<u> </u>	ESK44	02/11/2011	MISSION TZR nov 2011 trajet 1	nov 2011	000	V	21/12/2011
- 11								

Il propose ensuite l'ensemble des OM validés (statut : V).

1- Choisir l'Ordre de Mission à transformer en Etat de Frais et cliquer dessus.

MENU → Etats de frais en cours de traitement → Créer → Initialisation à partir d'un Ordre de Mission→ Onglet général

		Synthèse	Historique	Indemnités kilométriques	Frais
*	08:00	Du 02/11/2011		ais Personnels itinérants	rpe d'Etat de Frai
	18:00	Au 30/11/2011		ale NOV 2011 (FRANCE)	tination principal
		ombre de jours 29j		ijet MISSION TZR nov 2011 trajet	Obje
		Commentaire		1	

	DIBAPP1)	de coûts Chorus RECFINA021 (I	Centre	e 1	Axe analytique
	Enveloppe budgétaire 0141RECT-FDENC (SERV			el 1	Axe ministériel
		Axe ministériel 2		rus 0141-01-02 (0141 ENS	onctionnel Choru
		******		nce ESK44	OM de référenc
		isionnels)	UR de frais prév	(333.84 EUR dont 333.84 E	
		Indemnités 🔽		ent VI (VIREMENT EN EURO)	ode de règlemen
				ion 1	Date de créatio
1				ion I	nière modificatio
1					mere mounicado

Les données sont automatiquement reprises à partir de l'OM.

<u>1- Vérifier les données et approuver la demande de remboursement</u> en cliquant sur la flèche verte pour le transmettre à son valideur hiérarchique.

En cas d'incohérence entre l'OM et la réalité du (des) déplacements, il convient de modifier afin d'adapter les données de l'EF au(x) déplacement(s) effectué(s). Pour cela, il convient de faire une régularisation de mission.

2- Imprimer le document en cas de pièces justificatives uniquement et transmettre l'ensemble au bureau DIBAP1.

Statut du document N° ESK4401 🔀							
	Le statut du document 1 - Création / Modification de l'EF						
Vous souhaitez : Passer au statut : 2 - Attente de validation hiérarchique 1 Passer au statut : 11 - Transmis à l'agent							
	Date	Niveau	Statut	Depuis (j	Nom	Destinataire	
	05/01/2012 09:36		1 - Créatio	O	Nom du VH1		
						🔀 An	nuler

Statut du document N° ESK4401	
Le statut du document 1 - Créatio	n / Modification de l'EF
Vous avez demandé à passer au statut 2 - Attente	de validation hiérarchique
Commentaire	
Destinataire Nom du V	H1 2
 Prévenir 	le destinataire par un e-mail
🔘 Ne pas p	prévenir le destinataire
	3 🖌 Confirmer le changement de statut 🛛 🗙 Annuler

<u>1- Transmettre l'Etat de Frais au statut 2</u>: En attente de validation hiérarchique en cliquant sur la flèche verte
 <u>2- Inscrire le nom du Valideur Hiérarchique de niveau 1 (VH1)</u>: Chef d'établissement principal pour les services partagés ou de rattachement pour les TZR ou celui mentionné sur les convocations pour les autres types de déplacement.
 <u>3- Cliquez sur confirmer le changement de statut.</u>

L'étape de l'EF est terminée. Votre EF va être validé par votre Valideur Hiérarchique de niveau 1 (VH1) puis par le Service Gestionnaire (Service DIBAP).

Il sera ensuite validé par le responsable des paiements CHORUS et ensuite par le comptable.

Une dizaine de jours après la validation du service gestionnaire, vous recevrez le remboursement de votre (vos) déplacement(s) directement sur votre compte bancaire.